



HAL
open science

Le studiolo dans l'espace bourguignon

Hervé Mouillebouche

► **To cite this version:**

Hervé Mouillebouche. Le studiolo dans l'espace bourguignon. Sabine Frommel; Maria Prokopp; Zsuzsanna Wierdl. The Renaissance Studiolo in Europe, Magyar Nemzeti Múzeum, pp.211-234, 2022, 978-615-5978555. halshs-04497387

HAL Id: halshs-04497387

<https://shs.hal.science/halshs-04497387v1>

Submitted on 13 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le studiolo dans l'espace bourguignon



Il n'y en a pas.

Non, radicalement, désespérément, et après avoir retourné et secoué en tout sens l'immense bibliographie et les plus immenses encore sources bourguignonnes, il faut bien avouer, toute honte bue, que la cour des grands Valois bourguignons n'a pas été touchée par la mode des studiolo, qui se développe dans différents pays d'Europe à la fin du xv^e siècle. Pourquoi dès lors avoir l'impudence de participer à un colloque sur le sujet, puis de récidiver en collaborant à la rédaction des actes ? Tout d'abord pour répondre à la demande réitérée et convaincante de ses diligentes organisatrices. Ensuite, parce que la délimitation d'un phénomène se détermine aussi bien par son emprise que par sa déprise : dire qu'il n'y a pas de studiolo en Bourgogne, c'est beaucoup plus – et beaucoup plus exigeant – que de ne pas dire qu'il y en a...

Partant, nous dépasserons cette approche binaire pour chercher une explication à cette absence, et pour voir ce qui, dans les espaces bourguignons, a pu servir de succédané au studiolo, avec, sinon les mêmes formes, du moins les mêmes usages.

Et tout d'abord, qu'est-ce qu'un studiolo ? Ce petit « *studium* » est un cabinet privé, pièce d'étude, richement décoré, qui, comme sa terminaison l'indique, prend son origine en Italie. Les princes de la Renaissance, à la suite d'un Lionel d'Este ou d'un Frédéric III de Montefeltro, ont rivalisé d'imagination pour aménager, dans leurs palais urbains ou leurs châteaux ruraux, une petite pièce de travail décorée par les plus grands artistes du temps, sur des thèmes évoquant souvent les sciences ou les arts libéraux, mettant en scène la culture et le travail intellectuel, solitaire et précieux de leur commanditaire éclairé. En tant que mise en scène de la tour d'ivoire, le studiolo est donc en même temps intime (réservé au prince) et semi-public, puisqu'une telle accumulation de richesse artistique

◀ Fig. 1 : l'hôtel ducal (devenu logis du roi) en 1639, dessiné par le duc d'Enghien ; SHD Vincennes, Bibl. du Génie, Atlas, 98 a, plan 1.

1. LIEBENWEIN, *Die Entstehung eines Raumtyps...*

2. *Ibid.* p. 30.

3. Sur la résidence et l'itinérance des ducs, voir PARAVICINI, « Die Residenzen... », EWERT, *Die Itinerare des Burgundischen Herzöge...* MOUILLEBOUCHE, « La cour ducale à Dijon... »

n'a de sens que dans l'ostentation de son caractère caché. En tant que tel, le studiolo est donc l'ancêtre des cabinets de curiosités de l'époque moderne¹.

À défaut de studiolos bourguignons, nous présenterons ses ancêtres, ou ses cousins éloignés, ce que Liebenwein désigne comme les formes primitives du studiolo². Quels sont les espaces privés des ducs de Bourgogne ? Avaient-ils des pièces d'étude dans leurs châteaux et leurs hôtels, et quels en étaient les décors ? Par convenance personnelle, nous mènerons d'abord l'étude sur l'hôtel ducal de Dijon, sur lequel nous diligentons depuis plusieurs années un important travail de fonds. Puis nous risquerons quelques comparaisons avec les autres résidences bourguignonnes, notamment châteaux de Rouvres et de Laperrière et avec l'hôtel de Bruxelles. Enfin, nous rendrons quelques visites aux proches des ducs de Bourgogne, pour essayer de trouver des cabinets de travail décorés chez leurs vassaux et officiers, notamment chez les princes d'Orange et chez les seigneurs de Bourbon-Montperroux.

L'hôtel ducal de Dijon aux XIV^e et XV^e siècles

De « l'ostel de Monseigneur » au palais des ducs et des états de Bourgogne

Depuis Eudes IV (1315-1349), les ducs de Bourgogne ont partagé leur temps entre le duché de Bourgogne (occupé aujourd'hui par les départements de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire), le comté de Bourgogne (aujourd'hui la Franche-Comté) et les états septentrionaux : l'Artois d'abord, puis la Flandre, le Brabant, et finalement quasiment l'ensemble de l'actuel Bénélux sous Charles le Téméraire³. C'est vraisemblablement Eudes IV qui fait reconstruire l'hôtel de Dijon vers 1340, à l'ombre de la Sainte-Chapelle qui avait été fondée par son ancêtre Hugues III en 1173. En janvier 1361, à la mort du jeune duc Philippe de Rouvre, le roi Jean II le Bon met la main sur le duché de Bourgogne, qu'il confie peu de temps après à son quatrième fils Philippe le Hardi. Celui-ci, en épousant Marguerite de Flandre, reconstitua puis dépassa la puissance territoriale des ducs capétiens. Il passa les premières années de sa vie entre Dijon et Paris puis, après son mariage en 1369, laissa la plupart du temps son épouse Marguerite de Flandre s'occuper du duché de Bourgogne tandis que lui-même était en Flandre ou à Paris près du roi. Dijon, capitale du duché, faisait piètre figure par rapport à Bruges ou Gand, mais elle était la tête de la première pairie du royaume, et en tant que tel méritait un traitement de faveur. C'est là que le duc Philippe le Hardi fonde la chartreuse de Champmol, qui deviendra la nécropole familiale ; c'est à Dijon que naissent les héritiers du duché, et c'est de Dijon que part la croisade de 1398, qui mènera son fils jusqu'en Hongrie. En Bourgogne, la duchesse Marguerite de Flandre partage son temps entre l'hôtel de Dijon, la forteresse de Talant qui sert de refuge de proximité en cas de peste, et le château de Rouvres, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de la ville. Comme les hôtels du duc et du roi à Paris, celui de Dijon s'agrandit par achats successifs des maisons et des terrains voisins. La duchesse Marguerite réalise quelques acquisitions au sud de l'hôtel principal pour agrandir la « basse cour »,

annexe de la résidence principale, qui lui est reliée par deux passages suspendus. C'est dans cette basse cour qu'elle fait construire, dès 1383-1384, un pavillon des étuves, complété par un préau et une galerie.

Jean sans Peur (1405-1419), qui a grandi en Bourgogne, n'eut guère l'occasion de résider à Dijon pendant son principat. Tout occupé à sauver le roi et le royaume des ambitions armagnacs, il laissa la Bourgogne tout d'abord à son fils Philippe, encore enfant, puis à son épouse Marguerite de Bavière, qui fut la plus fidèle résidente de la capitale du duché. Celle-ci fit notamment construire une grande galerie-promenade au-dessus du préau de l'hôtel, dont il ne reste qu'un frêle solin de toit sur la tour dite de la Terrasse. En 1418, le duc Jean commença la construction d'une nouvelle aile pour pouvoir s'y retirer à ses aises, mais l'horrible meurtre de Montereau l'empêcha de profiter de cette retraite.

Avec Philippe III dit le Bon (1419-1467), le régime d'occupation de l'hôtel de Dijon change totalement. Le troisième Valois vit surtout en Flandre, puis à Bruxelles à partir de 1430. Il vient à intervalles réguliers – environ tous les 5 ans – visiter ses pays de Bourgogne (duché, comté, Charollais et Mâconnais), et réside alors pendant 6 mois à un an à Dijon même, avec une cour toujours plus nombreuse. Cette occupation spasmodique ne l'empêche pas de concevoir un important projet de reconstruction de l'hôtel de Dijon, dont une partie seulement sera réalisée, de 1450 à 1455¹. Ce « logis neuf » est celui qui est représenté sur l'aquarelle de Jules Hardouin-Mansart et sur le plan de Dijon de 1639 (fig. 1) et qui est encore aujourd'hui quasiment intégralement conservé dans les bâtiments de la mairie et du musée des beaux-arts.

Charles le Téméraire (1467-1477) fut le plus nomade et le moins bourguignon des ducs. Après sa naissance et ses premiers mois passés à Dijon en 1433, il y revint pour un simple passage, en tant que comte de Charolles, en 1461, et une seconde fois, en tant que duc, en janvier-février 1474. La brièveté de ce second séjour ne n'empêcha pas de faire réaliser d'importantes adaptations à son hôtel de Dijon, et c'est dans ce contexte qu'on entreverra l'apparition d'un espace de travail réservé au prince.

Après 1477, l'hôtel du duc, devenu logis du roi, fut occupé par les gouverneurs, et parfois par les rois de France lors de leurs passages à Dijon. Mais il reste très peu d'archives et de vestiges sur cette période royale. À partir de 1680, le logis fut peu à peu modernisé et agrandi, jusqu'à atteindre au milieu du XIX^e siècle sa forme actuelle, qui conserve de la période ducal le logis neuf, la tour de Bar et les cuisines ducal de Philippe le Bon (fig. 2).

1. MOUILLEBOUCHE, *Palais ducal de Dijon...*

▼ Fig. 2 : le « palais des ducs » aujourd'hui, vu du sud.



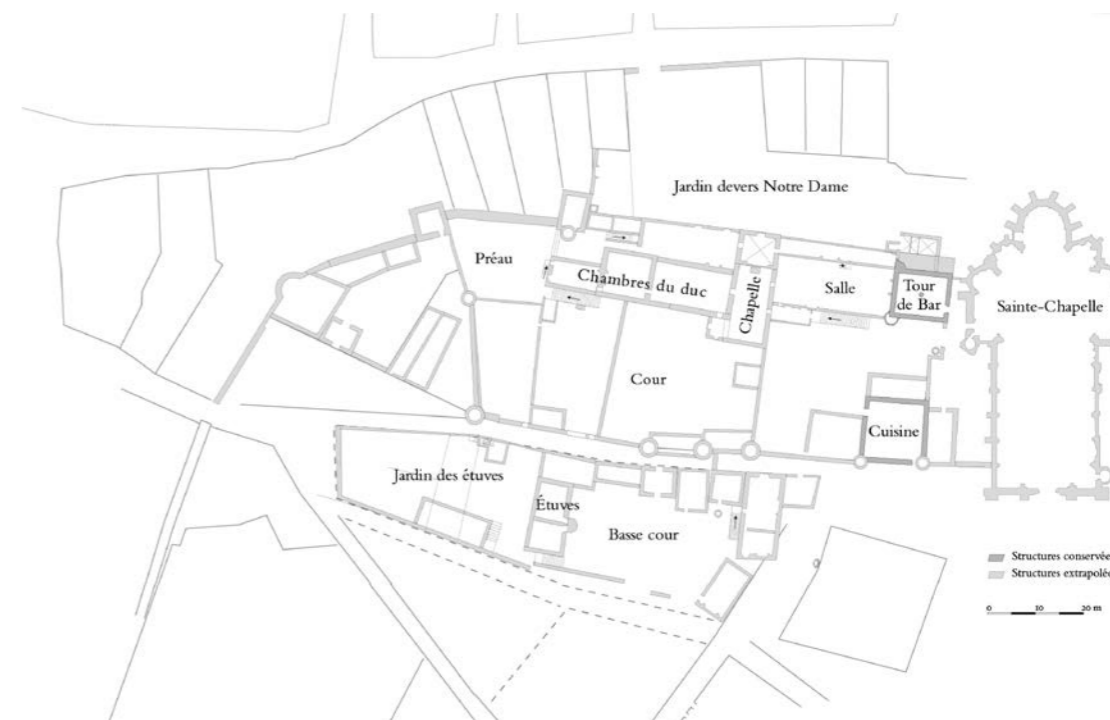
De toutes les résidences des ducs de Bourgogne, dont on peut raisonnablement penser qu'elles ont marqué de leur influence l'histoire de l'architecture, celle de Dijon est incontestablement la mieux conservée. Surtout, elle possède un dossier documentaire dont la richesse même est le principal écueil, mais qui permet de reconstituer, avec un taux de probabilité acceptable, le faciès de ces bâtiments, leur distribution et leur évolution au cours des XIV^e et XV^e siècles (fig. 3.)

Chambres, garde-robes et retraits

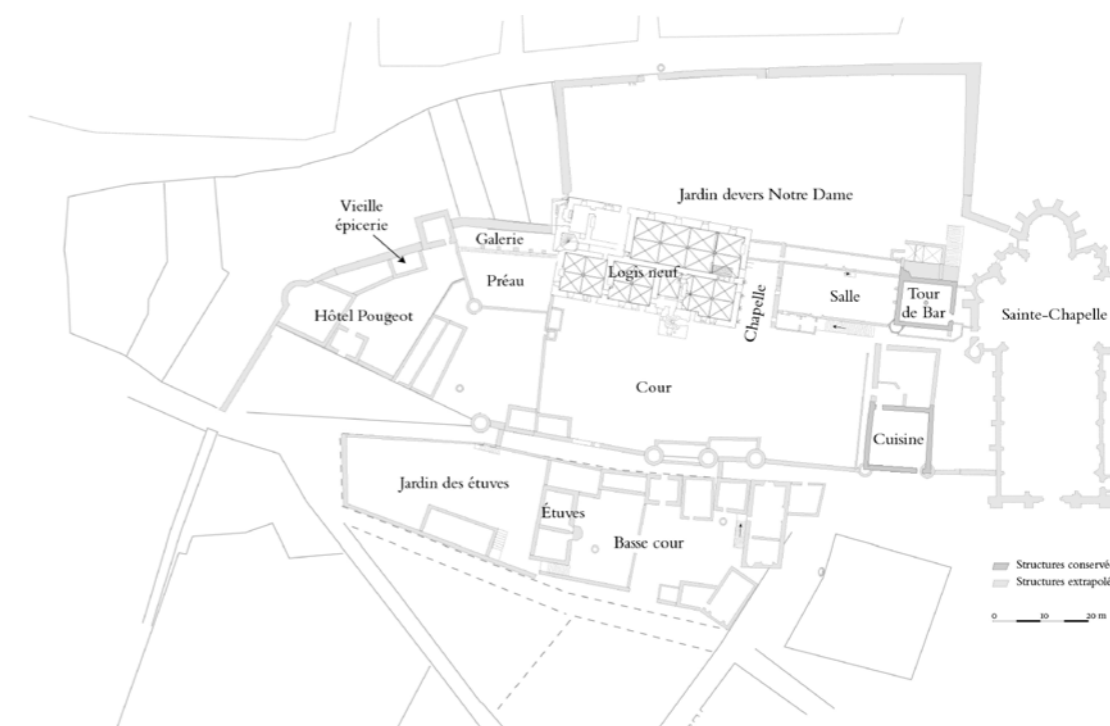
Les très nombreuses sources comptables de l'hôtel (74 registres de comptes conservés sur 120 années de règne Valois environ) permettent de distinguer aisément dans l'hôtel des espaces publics (salle haute et basse, chambre de parement ou à parer, chapelles), des espaces techniques (cuisine, échansonnerie, paneterie, fourrière) et des espaces privés (chambres, garde-robes, retraits, oratoires) qui sont complétés par des espaces de loisir : préau, galerie, étuves, jardins... Dès le règne de Philippe le Hardi, l'espace privé contient déjà « les trois chambres de Monseigneur », et l'on peut imaginer que celles-ci servent déjà de philtres successifs aux visiteurs – la première étant un salon semi-public et la dernière la chambre de nuit – comme il en sera au temps de Philippe le Beau¹. Mais dans les textes de comptabilité, « les trois chambres de monseigneur » sont parfois complétées (ou remplacées) par les « garde-robes » et les « retraits », ou « chambres de retrait ».

Le mot « garde-robe » peut désigner deux types d'espaces très différents. Quand elle désigne une pièce isolée, la garde-robe est un lieu de stockage des vêtements ou des tapisseries, généralement lié à l'atelier du tailleur ou du brodeur. En revanche, la garde-robe d'une chambre désigne un espace annexe à la chambre, commandée par celle-ci, mais sans nécessairement avoir une fonction de stockage vestimentaire. On peut ainsi trouver des garde-robes de garde-robes, c'est-à-dire des espaces annexes du magasin d'habillements.

Les garde-robes de chambres offrent en général un espace plus petit que ces dernières. À Dijon, on peut se faire une représentation assez précise des garde-robes de la tour de Bar et de celles de la Terrasse. La tour de Bar, au nord-est de l'hôtel, a été construite par Philippe le Hardi en 1366-1367 pour accueillir la chambre des comptes. Dès 1373, le duc la transforme en tour habitable. Pour cela, il lui adjoint une extension rectangulaire, appelée la tour des Garde-robes, et dont la surface est d'environ le quart de celle de la tour principale, dans laquelle chaque étage accueillera une chambre (fig. 3). Dans le logis neuf, la chambre du poêle et la chambre du duc sont séparées par une garde-robe dont la surface est deux fois plus petite que celle des chambres (fig. 4 et 5). À l'extrémité nord-ouest, on peut encore reconnaître dans les salles du musée les pièces que les registres de comptes appellent « chambre », « garde-robe » et « retraits ». La garde-robe (3,4 x 5,6 m) est deux fois plus petite que la chambre (6,9 x 7,4 m), et éclairée par une demi-croisée, alors que la chambre



▲ Fig. 3 : reconstitution des plans de l'hôtel sous Philippe le Hardi et Marguerite de Flandre (vers 1400).



▲ Fig. 4 : reconstitution des plans de l'hôtel à la fin du règne de Philippe le Bon (vers 1460). Le logis neuf est représenté au niveau du rez-de-chaussée.

1. REIFFENBERG, « État de l'hôtel de Philippe le Bel... », p. 717 ; DE JONGE, « Le palais de Charles Quint à Bruxelles... » p. 107 n. 3.

possède une croisée et demie. Dans tous les cas, chambres et garde-robres sont munies de cheminées.

La garde-robe est un endroit plus privé que la chambre. On le constate par exemple, hors de Dijon quand Pierre le Fruitier vient rencontrer Charles VI à Paris en 1405 :

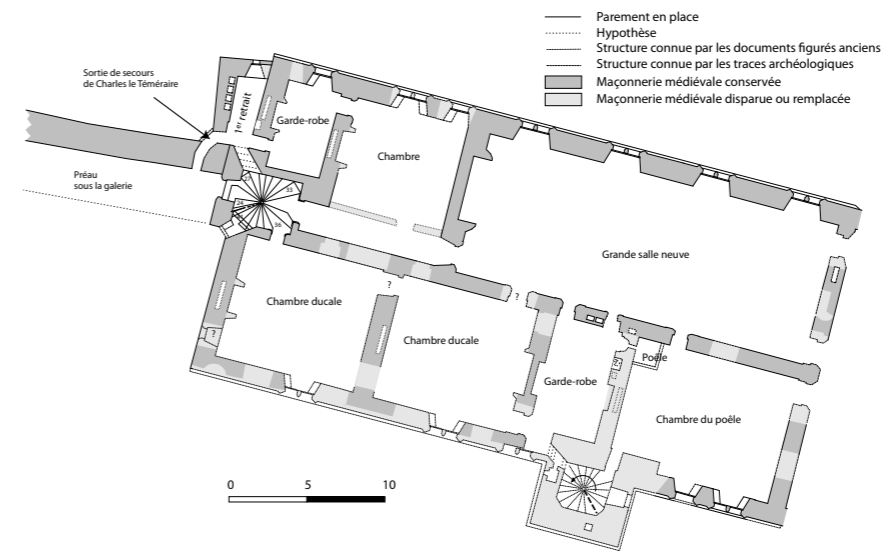
« Quant j'euz receu ses lettres, je me jugeray de parler au roy et lui dis ces nouvelles en sa **chambre** où il estoit, et lors me fist le roy entrer en sa **garde-robe** tout seul avecques lui, et me dist plusieurs paroles qui longues seroient à recorder¹. »

À Dijon, en janvier 1474, Charles le Téméraire dort au premier étage de la tour de la Terrasse, dans une pièce qui est désignée comme garde-robe dans le compte de 1450 (fig. 5). Cette petite pièce était vraisemblablement plus confortable, plus facile à chauffer et à défendre. Dans la garde-robe du troisième étage, le désaxement de la cheminée, qui libère un vaste espace rectangulaire à l'opposé de la porte d'entrée, montre bien que les « garde-robres » avaient été prévues pour accueillir un lit.

Le « retrait », comme la garde-robe, désigne un espace périphérique de la chambre, à usage privé². Vraisemblablement, en bon moyen-français, il faudrait distinguer la « chambre de retrait » qui est une chambre privée servant notamment à dormir la nuit, et « le retrait », qui désignerait plus spécifiquement les latrines. Mais, dans la pratique, la distinction se fait seulement par l'usage et la taille de la pièce, et elle est d'autant moins aisée que la chambre de retrait est souvent munie de latrines.

Ainsi, de 1350 à 1450, la chambre la plus privée du duc est indistinctement appelée « chambre devers celle du duc », « garde-robe du duc » ou « retrait du duc ». Elle donne sur le préau, est garnie de lambris, et ses fenêtres sont décorées de vitraux aux armes du duc³. En décembre 1364, un serrurier installe « deux chandelies de fer [...] ou retrait de mondit seigneur⁴ », ce qui désigne cette pièce comme un espace où l'on a besoin de lumière nocturne, peut-être pour la lecture.

Le retrait peut en effet être la pièce des réceptions raffinées. Ainsi, en dehors de Dijon, nous pouvons voir le duc de Berry et Jeanne de Boulogne signer leur contrat de mariage à l'hôtel ducal de Riom, en la chambre « appelée le retrait de monseigneur le duc ». Mais le mot désigne également des espaces réservés au soin du corps. Ainsi, en 1393, Bernard le Fontenier doit réparer deux évier de plomb qui se trouvent dans deux retraits, assavoir « l'aiguier tout neuf du retrait de noz damoisselles » et « l'aiguier où l'en giette l'eau ou retrait de madite dame⁵. » En 1450, dans les comptes de construction du logis neuf, les « retraits » désignent clairement les petites pièces aménagées derrière les garde-robres, aux quatre premiers niveaux de la tour de la Terrasse. Il s'agit d'espaces peu éclairés, sans cheminée, assez larges pour dresser un baquet à baigner, et tous munis d'une ou deux latrines intra-murales (fig. 6).



◀ Fig. 5 : logis neuf à l'époque de Charles le Téméraire, plan du premier étage.



◀ Fig. 6 : évocation des retraits du cinquième étage de la tour de la Terrasse (dessin Lionel Duigou, 2014, d'après mes indications).

1. BnF, ms. fr. 23 279, f° 60 v°.

2. SALAMAGNE, « La demeure seigneuriale en France... »

3. ADCO, B 1 417, f° 28 r° (en 1365). Sauf mention contraire, toutes les cotes d'archives sont extraites des ADCO.

4. B 1 417, f° 55 r°.

5. B 4 440, f° 45 v°.

Espaces privés et espaces intimes dans l'hôtel ducal

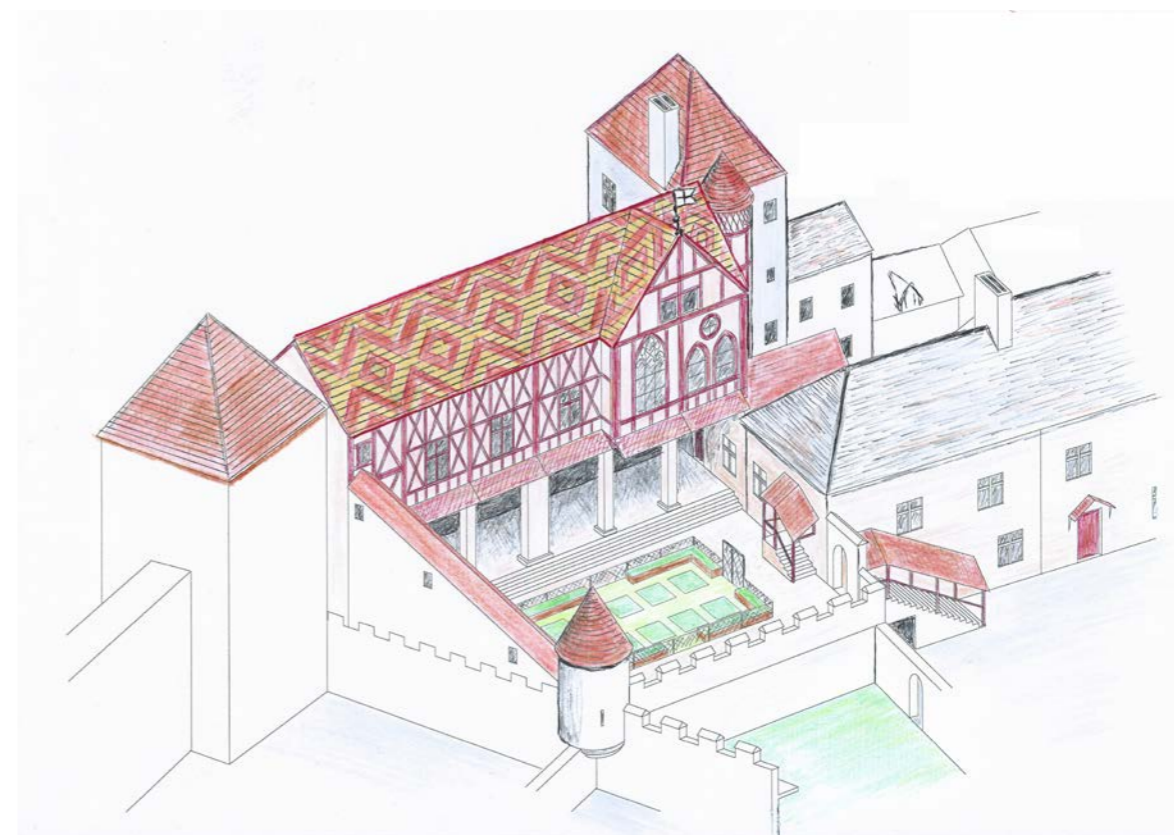
Le duc et la duchesse peuvent disposer d'autres espaces pour se retenir et travailler. Ainsi, Marguerite de Bavière semble avoir particulièrement apprécié l'usage de sa **grande galerie**, bâtie de 1414 à 1417. Cette grande salle de bois, ouverte sur le préau (fig. 7) était sans doute avant tout destinée à la promenade. On pouvait à l'occasion y recevoir quelques invités et peut-être y danser : c'est ce que laissent penser les bancs installés le long des murs et qui peuvent se replier contre les cloisons. La duchesse dispose dans cette galerie de sa chapelle privée. Surtout, on y fait installer un buffet et un banc « pour escrire maistre Jehan de Maroilles¹ ». Ce Jean de Maroilles, mentionné comme « secrétaire du duc » dans la rubrique des dépenses d'officiers, est en fait le secrétaire des duchesses. Il signe notamment 21 ordonnances au nom de Marguerite de Flandre de 1395 à 1405, et une pour Marguerite de Bavière en 1408. Son installation dans la galerie montre que cet espace pouvait à l'occasion devenir une salle de travail ou de gouvernement pour la duchesse.

Au XVIII^e siècle existait encore, dans les archives de la chambre des comptes de Dijon, une lettre que **Jean sans Peur** écrivit le 7 juillet 1418 depuis Troyes à ses gens des comptes de Dijon, pour leur demander de faire agrandir son hôtel ; voici l'analyse qu'en donna un copiste bénédictin :

« Le duc de Bourgogne mande à ses gens des comptes à Dijon que, quoy qu'il y ait un assez grand et spacieux hostel, toutefois ne l'est-il pas assez pour y mettre surement en garde ses joyaux de chapelle et de son corps, non plus que ses armeures, sa librairie etc, sans embarrasser le logis et l'appartement des dames d'honneur, demoiselles etc. de la duchesse et de ses enfants : qu'estant depuis peu à Dijon, il avoit jetté ses vues sur une maison contiguë à sondit hostel. [Il demande alors à la chambre des comptes de l'acheter et de la transformer ; ainsi] il pourra mettre les choses dessus dites honorablement et y pourra toutes fois qu'il luy plaira lorsqu'il sera audit Dijon s'y retirer seul à l'inscu de tout le monde pour prendre un peu de repos, se recréer à voir lesdits joyaux etc. »

Jean sans Peur a donc l'intention d'acheter près de son hôtel une nouvelle maison où il pourra se retirer seul, prendre du repos et contempler ses joyaux : on reconnaît là un programme tout inspiré de la vie de Charles V par Christine de Pisan³, mais aussi une fonction qui annonce déjà celle des studiolos. Si ce n'est qu'il s'agit ici d'une maison entière, et non d'une simple pièce. En outre, le crime de Montreau mettra fin à ce projet, dont les premiers murs sortis de terre furent abattus quelques années plus tard.

Philippe le Bon, après quelques passages rapides, fit un premier séjour à Dijon avec sa deuxième épouse Bonne d'Artois, en janvier et février 1425, c'est-à-dire au lendemain de leur mariage. Les comptes d'entretien de l'hôtel ne sont pas conservés cette année là, mais les travaux d'installation du jeune couple, qui furent pris en charge par le receveur général, nous donnent des indications intéressantes sur les espaces privés du duc et de la duchesse. Le duc occupait la chambre orientale, du côté de la chapelle, et la duchesse la chambre occidentale, au-dessus du préau. Côté duc, un menuisier « fait de son boiz un retrait en la chambre de mondit seigneur de costé la chapelle de son hostel », sur lequel on pose une serrure. Ce retrait est donc fermé d'une simple cloison de bois, mais la serrure, qui n'est pas un simple verroux, montre qu'on peut le fermer à clef⁴. Côté



▲ Fig. 7 : évocation de la grande galerie de Marguerite de Bavière (dessin H. Mouillebouche, 2017).

duchesse, on paie « une serrure en façon de gresilles mise sur l'huiz où sont retraictes les besoignes de madite dame¹. » Cette « grésille », ou serrure à patte en forme de grille, fait penser qu'elle est également appliquée sur une cloison de bois. Ce retrait abrite les « besoignes » de Madame. Le terme, polysémique, désigne les objets nécessaires, les travaux, mais également les documents. Le fait que ce retrait puisse être fermé à clef pourrait faire penser, comme chez le duc, à un cabinet de travail, ce qui serait une nouveauté à l'hôtel de Dijon.

Les décors des espaces privés

Si le décor est un élément constitutif du studiolo, force est de reconnaître que nos retraits, garde-ropes et autres galeries sont assez peu décorés, ou du moins qu'ils ne bénéficient pas de décors fixes. Les grands ducs Valois, qui entretiennent à Dijon des artistes aussi prestigieux que Jean de Marville, Claus Sluter ou Henri Bellechose, ne leur demandent jamais de décorer les murs de l'hôtel de Dijon. Il ne s'agit pas d'un effet de sources, car les comptes nous révèlent souvent ces mêmes artistes à l'œuvre dans l'église des Chartreux, dans la Sainte-Chapelle ou dans les chapelles de Rouvre et d'Argilly, et dénombrent par le menu les onces d'or et d'azur délivrées à chaque artiste. Dans l'hôtel de Dijon, en revanche, on ne trouve des quittances que pour des lambris de chêne et des enduits blancs. En 150 ans d'occupation et d'entretien, les seules mentions de peintures décoratives sont d'une part des

1. B 4 471, f° 65 r°.

2. BnF, Coll. Bourgogne, t. 21, f° 50 v°.

3. CHRISTINE DE PISAN, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V...*, t. 1, p. 46).

4. B 1 628, f° 182 v°.

1. B 1 628, f° 185 v°.

1. B 4423, f° 22 v°.

2. B 4481, f° 48 r°.

3. Étude archéologique de l'Inrap, sous la direction de Benjamin Saint-Jean Vitus.

réfections d'enduits « pour peindre » appliqués « ou retrait emprès la chapelle de l'hôtel », qui est peut-être un oratoire, d'autre part l'application de « lymandes » peintes, collées sur les lambris des trois chambres du duc en 1430³. L'étude archéologique actuellement en cours sur la tour de Bar a également permis de repérer quelque décors de faux appareil de pierres à joints peints, qui semblent avoir orné les intérieurs des garde-robres de 1373³. Cette pauvreté du décor peint est en fait la conséquence de l'importance accordée aux tapisseries. À partir de Philippe le Hardi et jusqu'au xvi^e siècle, les registres comptables regorgent de détail sur l'achat, le transport, l'entretien, la pose et la dépose de ces riches tapisseries, qui sont peut-être l'une des spécificités de la cour de Bourgogne. Dans ce contexte, les « lymandes » de 1430 sont sans doute des bandes de parchemin qu'on colle aux angles des pièces et autour des baies pour cacher l'enduit du mur sur les pourtours et aux jonctions des tapisseries. Les peintures murales de Germolles, même si elles sont enrichies de feuille d'or, sont faites à l'imitation des tapisseries, avec notamment des plis en trompe-l'œil : sans aucun doute, il ne s'agit pas d'un décor de luxe, mais plutôt d'un procédé bon marché pour éviter de transporter dans cette maison de campagne les riches tapisseries de Dijon. Partant, si les ducs de Bourgogne ont eu à cœur de décorer leur cabinet de travail, ils l'ont fait avec des tapisseries, et il est dès lors très difficile de repérer la mise en place de ce décor.

La chambre de travail de Charles le Téméraire

En janvier 1474, Charles le Téméraire se rendit en Bourgogne, au lendemain de la désastreuse conférence de Trèves, et dans l'intention d'inhumer à la chartreuse de Champmol les corps de ses père et mère. L'accueil et le logement de la cour à Dijon fut préparé tant bien que mal par le fourrier, qui arriva dans la ville deux semaines avant le prince, et négocia avec les échevins pour réquisitionner des logements. On ne sait pas si le fourrier s'est également occupé d'adapter et de mettre au goût du jour le logement de Charles le Téméraire à l'hôtel de Dijon. Toujours est-il que, dès son arrivée, le 23 janvier, le duc Charles ordonna de mettre en œuvre un certain nombre de travaux de confort et de sécurité. Il installa sa chambre à coucher dans une garde-robe du premier étage, munie d'un retrait, et il fit percer (à travers deux murs larges chacun de 12 pieds, une issue, vraisemblablement de secours, entre ce retrait et le préau de l'hôtel (fig. 5). Mais il fit surtout réaliser d'importants travaux dans une petite maison de bois dressée près du préau, et appelée « la vieille épicerie » (fig. 4) :

« Autres ouvrages de maçonnerie faiz en une chambre estant au darriere de l'ostel neuf de mondit seigneur, dicte « la chambre de la vielle espicerie », laquelle mondit seigneur avoit ordonné refere tant de maçonnerie, charpenterie que autrement pour y aler besoigner⁴. »

4. B 311, f° 2 v°.

Les autres comptes de maçonnerie, charpenterie et serrurerie nous apprennent que cette pièce était située au premier étage d'une maison à pans de bois, reliée par une vis à un « retrait » situé au rez-de-chaussée. Les murs furent torchés et simplement blanchis, et la porte fermée par « une sarrure à resort garnie et faicte sur une clef que pourte mondit seigneur et dont nul n'avoit la pareille⁵. »

5. B 311, f° 11 v°.



◀ Fig. 8 : « Charles le Travailant ». Dessin à la plume et au trait du xviii^e siècle (peut-être de Dom Plancher), de Philippe le Bon et Charles le Téméraire. (BnF, collection Bourgogne, t. 20, f° 368 r° ; numérisation Gallica).

Cette chambre pour « aler besoigner » rappelle bien sûr la garde-robe où étaient « retraites les besoignes » de Bonne d'Artois en 1425. Mais, à cette ressemblance près, Charles fut le seul duc à se faire aménager un cabinet de travail dans l'hôtel de Dijon. Cette singularité est peut-être liée au caractère particulier de celui que ses contemporains appelaient « Charles le Travailant » (fig. 8), mais c'est peut-être aussi la conséquence d'une mode architecturale venue d'Italie et inspirée par les princes de la Renaissance.

Cette chambre de travail commandée par le Téméraire peut être comparée aux travaux qu'il commande dans son hôtel du Rihour, à Lille, en 1470 :

« si à l'en transmué et changié les entrées et sieges des retrais et y fait chambres nouvelles servans à yeulx, selon votre ordonnance et devise et tellement que l'air desdicts retrais ne peut grever ne dommager lesdictes chambres, en chascune desquelles est demouré une petite chambrette de retrait à maniere de comptoir ou escriptoire¹. »

1. Archives départementales du Nord (ADN), B 5610, dans BRUCHET, « Notice sur la construction du palais Rihour... » p. 259.

Cette citation est extraite d'une lettre de la chambre des comptes à Charles le Téméraire. Les officiers expliquent qu'ils sont transformé les entrées des « retrais ». Ici, ce terme ne peut désigner que des latrines, puisqu'on en change les sièges et qu'on craint que « l'air des retrais » ne « greve ne dommage lesdites chambres ». Le duc a donc demandé d'établir une séparation entre les latrines et les chambres, de manières à transformer celles-ci en « comptoir ou escriptoire ». Il s'agit, là encore, d'espaces de travail. On peut d'ailleurs noter, encore une fois, la proximité topographique et lexicale des latrines et des formes précoces de studiolos : les uns pour les « besoins » et les autres pour les « besoignes ». Cette même ambiguïté perdurera longtemps dans la culture et la langue française avec les fameux « cabinets »...

Les studiolos dans l'espace bourguignon

Espaces privés dans les châteaux bourguignons

Éloignons nous maintenant de Dijon pour voir ce qui se passe dans les autres châteaux bourguignons. À Rouvres, dont il ne reste aucun vestige, les comptes de réparation permettent d'apercevoir une chambre de retraite en connexion avec la chambre de parement, mais pas d'espace particulier pour besogner¹. À Germolles, manoir reconstruit par Marguerite de Flandre à partir de 1380, on retrouve l'association classique chambre /garde-robe, mais rien, dans les comptes comme dans l'élévation, permet de déceler une complexification plus grande des espaces privatifs².

Le château de Laperrière-sur-Saône, à 30 km au sud-est de Dijon, est aujourd'hui quasiment détruit. Il est connu par un inventaire de 1424 rédigé à la mort de la duchesse Marguerite de Bavière, qui utilisa souvent ce château à la fin de sa vie³. La dernière partie de l'inventaire est consacrée aux appartements de la duchesse, qui sont composés d'une chambre, une garde-robe, la « chambre es femmes » et une pièce dans une tourelle. La « chambre de Madame » est meublée sans luxe excessif d'un banc tournis, un buffet sans coffre, une scabelle et un banc-coffre (« forme »). Le lit n'est pas mentionné. La garde-robe emprès la chambre contient également un banc-tournis, un buffet et deux sièges, et possède en outre une tablette de sapin sur tréteau et une rare « chaere pertuisée », la seule du château. « La garde-robe de la chambre es femmes » contient un banc tournis, un buffet et surtout quatre « cuves baingnoires », ce qui la désigne comme une salle de bain, vraisemblablement collective. La « tourelle » est décrite entre la garde-robe de la duchesse et celles de la chambre des femmes. Cet espace semble tout désigné pour aménager un cabinet privé. Pourtant, on y trouve seulement un buffet, sans banc ni table, ce qui semble trop peu pour y voir un boudoir, un oratoire ou un studiolo.

Formes précoces de studiolo dans les hôtels des Pays-Bas

Il n'est peut-être pas nécessaire de reprendre par le menu tous les hôtels que les ducs entretenaient dans les Pays-Bas, et qui sont souvent organisés selon des schémas comparables. Contentons-nous de visiter le plus prestigieux et le plus fréquenté de ces ensembles, à savoir l'hôtel de Bruxelles, qui deviendra plus tard le « palais du Coudenberg ». Il est difficile de trouver des formes précoces de studiolo dans la résidence de Philippe le Bon. En revanche, à l'époque de Charles le Téméraire, les archives permettent de voir que la chambre ducale et le retrait, au premier étage, étaient reliés par une vis à la « librairie » et à des « contoires », aménagés au deuxième étage⁴. Rien n'est dit sur l'usage et la décoration de ces espaces privés.

Au siècle suivant, Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, se fit construire de nouveaux appartements dans le prolongement de ceux du Téméraire. Cet ensemble, achevé en 1537, comprenait une chambre, un comptoir et une galerie, tous au premier étage. La



▲ Fig. 9 : l'hôtel du Bruxelles (dit Palais du Coudenberg) vers 1540, huile anonyme sur bois ; détail du studiolo de Marie de Hongrie. (Bruxelles, MVB, K-1941-1).

décoration était encore assurée par des tapisserie, sans mention de peinture murale. Mais la disposition présente deux évolutions par rapport à celles du Téméraire¹. Tout d'abord, le comptoir est en connexion direct avec la chambre et la galerie, sans l'intermédiaire d'escalier. Surtout, il est installé en saillie dans un édicule externe, sur des arcades, et est couronné de créneaux (fig. 9). Cette disposition lui assure d'une part un bon éclairage et une vue dans deux directions, d'autre part une visibilité depuis l'extérieur de l'hôtel. La retraite privée devient ostentatoire, ce qui constitue indiscutablement un caractère identitaire du studiolo.

Distributions des appartements de Louis II de Chalon

Quittons maintenant les demeures des ducs de Bourgogne pour pénétrer dans celles de leurs vassaux et officiers. Louis II de Chalon-Arly prince d'Orange (1390-1463) fut l'un des vassaux les plus puissants – et les moins dociles – de Philippe le Bon puis de Charles le Téméraire. Il était incontestablement le seigneur le plus riche de Franche-Comté, et le destin de son petit-fils Jean IV montrera que nul ne peut tenir la comté de Bourgogne sans l'accord de la famille de Chalon. La vie matérielle de Louis II de Chalon est particulièrement bien connue grâce au procès qui opposa ses héritiers lors de sa mort en 1463. On interrogea à cette occasion les très nombreux témoins qui avaient visité le prince d'Orange lors de son agonie au château de Nozeroy, puis l'on fit dresser un inventaire pour séquestre des meubles de toutes ses résidences. Ce dossier exceptionnel, qui vient d'être magistralement analysé et publié par Laurence Delobette², permet d'éclairer un espace de travail particulièrement intéressant aménagé dans la chambre du prince :

« En la fenestre murée qu'est en ladite chambre faite en faceon d'une escriptoire. Premièrement ung petit buffet de chaisne bien bas à deux armoire, esquelx n'a aulcune chose. Item sur ledit buffet ung manucordium. Item ung coffre de chaisne de la longueur de ladite escriptoire sans serrure, ouquel est ung sac plain des coppies des escriptures touchant le proces de Rougemont³ ».

1. FRIGNET, *Rouvres : la châtellenie et le château...*

2. PINETTE, « Le château de Germolles... » p. 139.

3. B 302, 2^e cahier, f^o 13 r^o.

4. DE JONGE, « Le palais de Charles Quint... » p. 109-110.

1. *Ibid.*, p. III.

2. DELOBETTE, *L'héritage de Louis de Chalon...*

3. AD Doubs, 7 E 1 311 ; DELOBETTE, *L'héritage de Louis de Chalon...* p. 260.

1. AD Doubs, 7 E 1350/2, f° 7 v° et 26 r°.

Un témoin du procès précise en outre que les documents les plus précieux du château étaient conservés « *en la petite tour estant empres de la porte, en la fenestre qu'est close faisant le quarré de sa chambre, en laquelle avoit la plupart des tiltres¹* ».

Ce retrait est donc aménagé dans l'embrasure profonde d'une fenêtre, dans un angle de la chambre. Il s'agit vraisemblablement d'une chambre carrée aménagée dans une tour ronde, ce qui explique la profondeur de l'embrasure. C'est bien sûr l'ouverture de l'embrasure, et non celle de la fenêtre, qui a été murée afin d'y aménager un cabinet. On y met les titres, comme dans un cabinet de travail ; on y trouve un buffet, comme dans le retrait de Marguerite de Bavière à Laperrière-sur-Saône, et surtout, lors de l'inventaire *post mortem*, on trouve un *manucordium* (instrument de musique) posé sur le buffet. L'historien prudent n'écartera pas l'hypothèse que l'instrument s'est retrouvé là par hasard, dans le grand désordre qui a suivi la mort suspecte de ce prince. Mais, inspiré par les modèles italiens contemporains, l'historien imaginatif ne s'empêchera pas d'y voir un espace réservé aux arts, ouvert sur un paysage agréable, ni de reconnaître dans ce *manucordium* un élément de décor tout autant qu'un instrument destiné à être joué.

La garde robe décorée de Philippe de Bourbon, seigneur de Montperroux

Au château de Nozeroy, chez Louis de Chalon, on trouve donc les fonctions du studiolo, mais le décor fait défaut. Au château de Montperroux (c^{ne} de Grury, Saône-et-Loire), on trouve le décor, mais ce sont les fonctions qui sont plus difficiles à mettre en évidence (fig. 10). Philippe de Bourbon (il s'agit des Bourbon de l'Arroux, famille homonyme, mais sans lien de parenté avec les princes du Bourbonnais), est un seigneur beaucoup moins puissant que Louis de Chalon. Chambellan, fils et petit fils de chambellan du duc, il compte tout de même parmi le premier cercle de ses serviteurs nobles, sans toutefois pouvoir prétendre à un destin international. Retiré à la fin de sa vie dans son château de Montperroux près d'Autun, ce seigneur se distingue par son goût des lettres, puisqu'il accumule en vingt ans une bibliothèque composée d'une quarantaine d'incunables, dont l'existence est révélée par l'inventaire du château réalisé à son décès en 1490². Le château de Montperroux, dont le logis a été reconstruit à la Renaissance, conserve encore de nombreux vestiges du Moyen Âge, qui peuvent être mis en corrélation avec l'inventaire de 1490. Parmi les vestiges, on remarque des restes de peintures murales géométriques, composés de grands chevrons rouges sur fond blanc (fig. 11). Il s'agit d'un motif à connotation héraldique, sans caractéristique stylistique précise, et qui a été utilisé du XIII^e au XV^e siècle. Mais ce décor mural – le seul conservé dans le château – ne se trouve ni dans une chapelle, ni dans la grande salle, mais dans une petite pièce carrée (de 6 x 7 m) aménagée au premier étage d'une tour carrée, et relié au rez-de-chaussée voûté par un escalier intra-mural. Lors de l'inventaire de 1490, cette salle est décrite après la « chambre de mademoiselle », et est nommée la « garde-robe de Mademoiselle » (fig. 12). On y trouve sept livres, compatibles avec la fonction de studiolo, mais aussi 10 cuves à baigner, 6 bassins à main,

2. Archives Nationales (AN), K 2 375, n° 20. MOUILLEBOUCHE, « Les livres du château de Montperroux... » ; LEGUIL, MOUILLEBOUCHE, « L'inventaire après décès de 1491... »

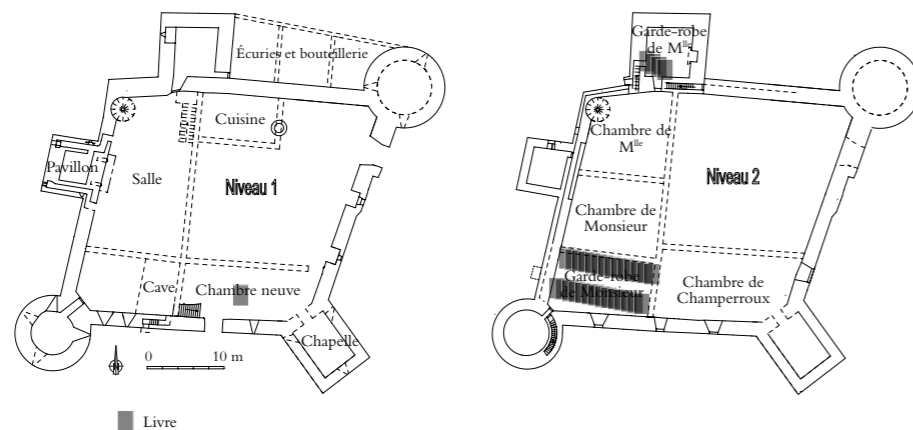


▲ Fig. 10 : château de Montperroux, vu du nord ; la tour contenant les enduits peints se trouve au premier plan (cliché M. Maerten, 2009).

▼ Fig. 11 : château de Montperroux, peintures murales au premier étage de la tour nord (cliché H. M).



► Fig. 12 : plan du château de Montperroux et usage des pièces d'après l'inventaire de 1490 (dessin J. Vallet / H. Mouillebouche).



« six petits bassin à pisser », plusieurs douzaines d'écuelles et de plats, et toute une quincaillerie d'objets de rebut allant d'un stock de duvet rongé des mites à un alambic dépareillé¹. Visiblement, la garde-robe sert de débarras et il y a un contraste flagrant entre la relative pauvreté, ou du moins l'hétérogénéité du mobilier, et la relative richesse, ou du moins la singularité du décor mural. Ce décor a donc pu être appliqué pour distinguer un espace privé et précieux. Mais, en, 1490, cet éventuel proto-studiolo a perdu sa fonction.

Conclusion

Derechef, pas de studiolo dans l'espace bourguignon. Dans un premier temps, par choix de vie. Sous Philippe le Hardi et Jean sans Peur, alors que le roi de France Charles V met en scène sa studieuse retraite dans le petit cabinet en encorbellement de Vincennes, les ducs de Bourgogne affichent plutôt leur goût pour la fête et la vie de la cour. Toutes proportions gardées, ils investissent beaucoup plus dans les tapisseries et les houppelandes que dans les manuscrits. Et les peintres, s'ils sont nombreux et bien payés, sont plus souvent employés dans les églises que dans les hôtels. Quant à Philippe le Bon, il n'a jamais cherché à passer pour un prince studieux et cultivé. Le dédicataire des *Cent nouvelles nouvelles* n'avait nulle envie d'enfermer la littérature dans un studiolo, et ses nuits étaient occupées à tout autre chose qu'à s'isoler pour travailler. Dans un second temps, par culture matérielle. Charles le Téméraire avait en revanche un goût pour les Belles Lettres et leurs études, et il a pu adopter un certain nombre de normes des princes italiens de la Renaissance. Mais ses retraits, comptoirs ou *chambres de besoingnes* sont celles d'un prince itinérant, d'un guerrier en transit. Son studiolo, s'il existe, serait peut-être à chercher parmi les tentes précieuses qui étaient son hébergement le plus ordinaire. À Bruxelles comme à Dijon, on n'a guère l'habitude de dessiner sur les murs, et jusqu'à Marie de Hongrie, le seul type de décor prisé par les princes sera la tapisserie, support aussi précieux que fragile, et qui, finalement, réalise à la perfection le programme du studiolo : exister que pour le plaisir exclusif de leur commanditaire.

Bibliographie

- BRUCHET (Max), « Notice sur la construction du Palais Rihour à Lille », *Bulletin de la commission historique du département du Nord*, 1922, p. 209-298.
- CHRISTINE DE PISAN, *Le livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles V*, Paris : éd. S. Solente, 1936-1940.
- DE JONGE (Krista), « Le palais de Charles Quint à Bruxelles. Ses dispositions intérieures aux XV^e et XVI^e siècles et le cérémonial de Bourgogne » in : *Architecture et vie sociale à la Renaissance*, dir. A. CHASTEL, J. GUILLAUME, Paris : Picard, 1994, p. 107-125.
- DELOBETTE (Laurence), *L'héritage de Louis de Chalon († 1463) « Mis en estrif et en discorde ensemble à cause de leur partage »*, Vi-lès-Filain : Franche Bourgogne 2017.
- EWERT (Ulf Christian), *Die Itinerare der Burgundischen Herzöge aus dem Hause Valois : eine kometrische Untersuchung zum Wandel von Itinerarstruktur und Herrschaftsform im Spätmittelalter*, St. Katharinen, 2003.
- FRIGNET (Georges), *Rouvres : la châtellenie et le château au temps des deux premiers ducs Valois de Bourgogne (vers 1360 - vers 1420)*, thèse d'histoire s. dir. Ph. Contamine, université de Paris IV, 2005.
- LEGUIL (Matthieu), MOUILLEBOUCHE (Hervé), « L'inventaire après décès de 1491 : la vie au château à la fin du Moyen Âge », in *Le château de Montperroux en Saône-et-Loire : de l'archéologie à l'histoire*, dir. Br. COLAS, J. VALET, Chagny : CeCaB, 2011, p. 80-153.
- LIEBENWEIN (Wolfgang), *Studiolo : die Entstehung eines Raumtyps und seine Entwicklung bis um 1600*, Berlin, 1977 ; rééd. et trad. : *Studiolo : storia e tipologia di uno spazio culturale*, Modène, 1992.
- MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Palais ducal de Dijon : le logis de Philippe le Bon*, Chagny : CeCaB, 2014.
- MOUILLEBOUCHE (Hervé), « Les livres du château de Montperroux en Autunois : une bibliothèque d'incunables en 1491 » in : *Lire, écrire, danser au château. La culture châtelaine, XIII^e-XVIII^e siècles*, dir. J.-M. CAUCHIE, M. HENRION, Ph. BRAGARD, Turnhout : Brepols, 2017, p. 127-148.
- MOUILLEBOUCHE (Hervé), « La cour ducal à Dijon aux XIV^e et XV^e siècles. Préparation, installation et départ » in : *Le nomadisme châtelain, IX^e-XVII^e siècle, actes du sixième colloque international au château de Bellecroix, 14-16 octobre 2016*, dir. N. FAUCHERRE, D. GAUTIER, H. MOUILLEBOUCHE, Chagny : CeCaB, 2017, p. 160-186.
- MOUILLEBOUCHE (Hervé), « Le métabolisme énergétique de l'hôtel du duc de Bourgogne à Dijon au Moyen Âge », *Annales de Bourgogne* t. 90, fasc. 3 et 4, 2018.
- PARAVICINI (Werner), « Die Residenzen der Herzöge von Burgund, 1363-1477 », in *Fürstliche Residenzen im spätmittelalterlichen Europa*, Sigmaringen : Jan Thorbecke, 1991, p. 207-263.
- PINETTE (Matthieu), « Le château de Germolles : l'organisation d'une résidence de Marguerite de Flandre », in *Le nomadisme châtelain, IX^e-XVII^e siècle, actes du sixième colloque international au château de Bellecroix, 14-16 octobre 2016*, dir. N. FAUCHERRE, D. GAUTIER, H. MOUILLEBOUCHE, Chagny : CeCaB, 2017, p. 231-243.
- REIFFENBERG (baron de) (éd.), « État de l'hôtel de Philippe le Bel, duc de Bourgogne, en l'an 1496, à Bruxelles », *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire, ou recueil de ses bulletins*, 1^{ère} série, t. II, 1845-1846, p. 677-718.
- SALAMAGNE (Alain), « La demeure seigneuriale en France vers 1350-1450 : le rôle de la chambre de retrait et du retrait » in : *La demeure seigneuriale du monde Plantagenêt, XI^e-XVII^e siècles : salles, chambres et tours*, dir. G. MEIRION JONES, Rennes : PUR, 2013, p. 297-313.